

Théâtre

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **35 (1897)**

Heft 1

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-196012>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ceci me rappelle une amusante anecdote :

On sait que, après la bataille de Solferino, les monarques belligérants eurent une entrevue à Villafranca. Napoléon III, arrivé le premier au lieu du rendez-vous, crut de son devoir d'aller au-devant de S. M. l'empereur d'Autriche. Après la conférence, celui-ci accompagna à son tour l'empereur des Français. Enfin, les monarques arrivèrent à l'endroit où ils devaient se séparer, et ils convinrent entre eux de consacrer le souvenir de ce lieu par un signe quelconque. Comme il y avait là un très bel écho, il fut décidé que chacun crierait le nom de sa femme !

Napoléon commença en criant : *Eugénie !*

Et l'écho, dans le lointain, répéta : *génie !... !*

Puis, l'empereur d'Autriche faisant de même, cria : *Elisabeth !*

Et l'écho répéta : *bête ! !*

Il faut avouer que cet écho-là est passablement impertinent, et je ne vous aurais certainement pas rappelé une pareille fable, si je n'avais pas eu l'intention de faire ressortir que dans ce domaine il y en a. P.

Cafés et cartes à jouer, à Genève, en 1816. — Nous lisons dans les journaux de cette époque :

« Le Conseil d'Etat de Genève a rendu, le 13 décembre, un arrêté sur la police des cafés et billards de la ville. Les cafés ne pourront excéder le nombre de douze. Tout jeu de cartes y sera défendu. Les billards publics ne seront établis qu'avec la permission de la police. Les enfants au-dessous de seize ans ne pourront y être admis. »

En 1537, le Conseil de Genève condamna un joueur de profession à la peine du carcan, avec des cartes à jouer, pendues à son cou. Les lois de ce temps défendaient aussi de jouer aux dés et aux quilles, et interdisaient la fabrication des cartes à jouer.

A une époque plus rapprochée de nous, en 1668, deux Genevois, qui avaient joué aux cartes dans une espèce de café, furent mis en prison, et le cafetier condamné à 500 écus d'amende.

L'épée de Charles-le-Téméraire. — La *Gazette fédérale* de Zurich, de fin juin 1852, a rapporté que l'épée de Charles-le-Téméraire, qui faisait partie du butin de Morat, ne se trouvait plus à l'arsenal de Berne, et que, depuis 1843, elle était entre les mains de l'archiduc Jean d'Autriche. — Il serait curieux de savoir comment elle était arrivée à Vienne et si elle s'y trouve. Quelqu'un le sait-il ?

P. D.

Ventre de Paris. — Qui saura jamais exactement ce que le « ventre de Paris » a absorbé de vitailles la veille de Noël ?

Même les renseignements fournis aux Halles sont insuffisants pour permettre sans doute d'approcher de très près de la vérité.

Cependant, si nous rapprochons les chiffres recueillis à l'inspection des Halles de ceux qui nous ont été fournis par les plus grands marchands de comestibles, voici à quel résultat nous arrivons :

Huitres de Marennes...	220,000
» portugaises,	300,000
de provenances diverses	45,000

Soit un total de 565,000 huitres, quand la consommation ordinaire ne dépasse guère 100,000.

Chemin de fer à domicile. — Il existe, paraît-il, à Londres, une maison dont le rez-de-chaussée est desservi par un véritable chemin de fer, avec locomotive, voitures, etc.

C'est à M. George Grossmith, un acteur comique très apprécié de l'autre côté du détroit, qu'appartient la maison en question, située dans Dorset Square, où l'artiste a eu l'originale idée de faire installer un petit « railway » partant du salon, traversant la salle à manger, le vestibule, la cour et aboutissant aux remises placées à l'extrémité du jardin.

La locomotive, toute en cuivre, a 2 mètres de haut sur 3 de long. Elle est munie d'un tender et traîne un wagon minuscule dans lequel quatre voyageurs peuvent prendre place.

M. Grossmith, qui reçoit beaucoup, ne manque jamais de faire faire à ses invités un petit voyage en chemin de fer à travers sa maison et jusqu'aux écuries, où sont de fort beaux chevaux, dont il est très fier. Dans ses occasions, lui-même conduit la machine, que précède un domestique chargé d'ouvrir les portes au passage du train dans les différentes pièces.

L'installation de ce railway à domicile a coûté à l'artiste anglais une vingtaine de mille francs.

Epaule de mouton à la luxembourgeoise.

— Dans le Grand-Duché de Luxembourg et dans les Ardennes, la viande de mouton et les choux sont excellents ; aussi ce plat de ménage y est-il très en vogue.

Enlevez les grosses côtes d'un chou blanc, lavez, égouttez et coupez-le grossièrement. Faites fondre dans une assez grande casserole deux cuillerées de bonne graisse de cuisine ; ajoutez les choux ; faites cuire lentement à couvert pendant une demi-heure. Quand les choux ont fondus, assaisonnez de sel et assez bien de poivre ; ajoutez une épaule de mouton désossée, assaisonnée à l'intérieur et ficelée ; mouillez légèrement d'eau ; couvrez d'un fort papier graissé ; mettez le couvercle et laissez cuire à four doux pendant deux heures à deux heures et demie.

(Journal de la cuisine.)

D. G. J.

Nettoyage des théières en métal anglais.

— Faites une pâte avec du tripoli de Venise et de l'huile, et servez-vous de cette pâte, dont vous mettez un petit morceau sur du linge fin pour frotter longtemps et fortement le métal. Essuyez avec un linge sec et ensuite avec une peau de chamois pour lui redonner tout son éclat.

L'Almanach Hachette.

— Cet intéressant almanach, qui paraît depuis 4 ans, a un succès croissant ; il ne se répète pas, comme on pourrait le croire ; celui de cette année en est une nouvelle preuve : rien de plus varié, de plus instructif que les innombrables renseignements qu'on y trouve. Il y a là de quoi s'initier à une foule de choses, dans tous les domaines de l'intelligence. Il suffit pour s'en convaincre immédiatement de donner un coup d'œil sur sa table des matières, qui est très claire et dont l'ordre alphabétique facilite toutes les recherches.

A l'heure où nous écrivons, les premiers envois faits à nos libraires de Lausanne sont complètement épuisés.

L'Almanach Hachette pourrait, à juste titre, s'appeler le *livre-bibliothèque*, car il représente à lui seul de très nombreux volumes. Et pour trouver dans les publications spéciales les divers renseignements qui y sont accumulés, il faudrait de longues lectures et par conséquent un temps dont nombre de personnes ne peuvent disposer. Tout y est si habilement résumé dans le texte, presque toujours accompagné de jolies vignettes, qu'en quelques heures on peut se faire une idée claire de tous les faits marquants dans la science, l'histoire, les arts, l'industrie et la vie pratique.

Nous ne saurions donc trop recommander ce livre si utile à tous, et qui ne coûte que 1 fr. 50.

Mot du dernier logogriphe : Echanson.

Ont deviné : MM. Jules Charmey ; Ernest Siegenthal ; Rochat (Brenets) ; Reinhard (Alsace) ; L. Veraz ; Delessert, instr. ; Gaud ; L. Orange ; R. Neeser ; H. Guilloud ; J. Métral ; H. Panchaud ; H. Fallet ; Poste gendarmerie de Nyon ; L. Aeschmann ; Vénit-

tienne ; Charles Borgeaud ; Rossier-Richard ; E. Collet. — La prime est échuë à M. R. Neeser, Chaux-de-Fonds.

Les primes en retard seront expédiées incessamment.

Problème.

Deux personnes sont parties le même jour de Paris et de Lyon. La distance entre les deux villes est de 108 lieues, et elles se sont rencontrées après 6 jours.

Combien ont-elles fait de lieues chacune, par jour, en nombres entiers ?

THÉÂTRE. — Samedi 2 janvier : **Le sous-préfet de Château-Buzard**, comédie en 3 actes, de L. Gandillot, et les **Jurons de Cadillac**, comédie en 1 acte, de Pierre Berton.

Dimanche 3 janvier : **Les deux Gosses**, pièce inédite en 2 parties et 8 tableaux, de P. Decourcelle. Décors nouveaux.

Boutades.

Un romancier assistait dernièrement à une exécution capitale. Le condamné opposait la plus vive résistance aux aides du bourreau. Alors notre écrivain inscrivit sur son carnet cette réflexion qui éclaire d'un jour tout nouveau une question jusqu'ici tant controversée :

« La peine de mort n'a pas d'adversaires plus résolus que ceux qui vont monter à l'échafaud. »

Plus de cheveux blancs. Sous ce titre alléchant, un journal français publie cette réclame : « La pommade Grapouillard rend à l'instant à la barbe et à la chevelure les teintes qu'elles n'ont jamais eues. Au bout de quinze jours de son emploi, *plus de cheveux blancs*, ni d'autres ; ils sont tous tombés !... Le pot, 20 francs. »

Querelle de ménage :

Madame, à bout d'arguments, se campe devant Monsieur et lui dit d'un ton rageur :

— Mon ami, tu n'es qu'un melon !

Le mari, se redressant fièrement, réplique :

— Apprenez, madame, que vous avez été faite avec une de mes côtes.

C'était quelques mois après l'ouverture de la ligne du chemin de fer Lausanne-Fribourg-Berne. Un enfant demandait à son père :

— Que signifie ces trois lettres, L. F. B. que les employés portent sur leurs casquettes.

— Mon enfant, répond gravement le père, cela veut dire : *Les fonds baissent*.

Il y a deux ans, on lisait le communiqué suivant dans l'un de nos journaux :

« Le Conseil fédéral a fixé à deux francs le prix de la ration de fourrage à bonifier aux officiers ayant droit à cette ration pour l'année courante. Il a autorisé son département militaire à payer une bonification complémentaire de 20 centimes par ration aux officiers qui ont droit à la ration de l'année dernière. »

Papeterie L. Monnet, 3, rue Pépinet, Lausanne. Joli choix d'articles divers pour éternelles : boîtes de papier et enveloppes fantaisie. Livres d'images et jeux pour enfants. Albums pour timbres-poste. Portefeuilles, buvards, albums pour photographies et poésies. *Cartes de félicitations*. **Cartes de visite** livrées promptement. — Calendriers de tous genres, éphémérides religieux, historiques et comiques.

Thés de Chine et de Ceylan.

CHANSONNIER VAUDOIS de C.-C. Dénéréaz.

Prix fr. 1.80. — Remboursement fr. 1.05.

L. MONNET.

Lausanne — Imprimerie Guilloud-Howard.